

pour AJ **1 2** mois


1		NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		COACHING - DEVELOPPEMENT PERSONNEL											
Nature de l'activité (1)		29 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux			
N° SIRET		si exercice en société (2)										AV	Nombre d'associés	AS	
Résultat déterminé (2)		d'après les règles « recettes-dépenses »				AK	d'après les règles « créances-dettes »				AL				
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA				AT				
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion					Nombre de salariés	AP			Salaires nets perçus	AR	
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)						DA									
R E C E T T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	32 905	101,85 %	
	2	À déduire Débours payés pour le compte des clients (2)										AB			
	3	Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés) (3)										AC	599	1,85 %	
	4	Montant net des recettes										AD	32 306	100,00 %	
	5	Produits financiers (4)										AE	1		
	6	Gains divers (5)										AF	4 019	12,44 %	
	7	TOTAL (ligne 4 à 6)										AG	36 325	112,44 %	
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N E L L E S	8	Achats (6)										BA	313	0,97 %	
	9	Frais de personnel		Salaires nets et avantages en nature (7)								BB	868	2,69 %	
	10			Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)								BC	42	0,13 %	
	11			Taxe sur la valeur ajoutée								BD			
	12	(8)		Contribution économique territoriale								JY	271	0,84 %	
	13			Autres impôts								BS	298	0,92 %	
	14			(9) Contribution sociale généralisée déductible								BV	522	1,62 %	
	15	Loyer et charges locatives										BF	5 207	16,12 %	
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)								BW	BG	159	0,49 %		
	17	Entretien et réparations													
	18	Personnel intérimaire													
	19	Petit outillage (11)													
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité													
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)													
	22	Primes d'assurances													
	23	Frais de véhicules (12)													
		(cocher la case si évaluation forfaitaire) ...													
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)...													
	25	Charges sociales personnelles (13)		dont obligatoires				BT	2 733				BK	3 853	11,93 %
				dont cotisations facultatives Madelin		BZ	1 113		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		BU	7			
26	Frais de réception, de représentation et de congrès														
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone														
28	Frais d'actes et de contentieux														
29	Cotisations syndicales et professionnelles										BY	245	0,76 %		
30	Autres frais divers de gestion														
31	Frais financiers (14)										BN	100	0,31 %		
32	Pertes diverses (15)										BP	54	0,17 %		
33	TOTAL (lignes 8 à 32)										BR	23 769	73,57 %		

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION **COACHING - DEVELOPPEMENT PERSONNEL**

N° SIRET **29 Adhérents**

DÉTÉRMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)										CA	12 556	38,87 %
		35	Plus-values à court terme (16)										CB	58	0,18 %
		36	Divers à réintégrer (17)										CC	1 105	3,42 %
		37	Bénéfice Société civile de moyen (18)										CD		
		38	TOTAL (ligne 34 à 37)										CE	13 719	42,47 %
		39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)										CF		
		40	Frais d'établissement (19)										CG		
		41	Dotation aux amortissements (20)										CH	666	2,04 %
			dont amortissement des éléments incorporels du fonds qui sont indissociables (art. 39, 1 – 2°, al. 3)										BE		
		42	Moins-value à court terme										CK	19	0,06 %
		43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			CL	3 170	9,81 %		
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO							
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ							
				dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont aides Fonds de solidarité Covid	CJ							
		44	Déficit Société civile de moyens (18)										CM		
		45	TOTAL (lignes 39 à 44)										CN	3 856	11,94 %
		46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)										CP	9 863	30,53 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)										CR			
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :								CX	2 693			
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :								CY	572			
			dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés :								CZ				
6	Contribution économique territoriale (23)		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :								AU				
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12) (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Vélocycle, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : thermique, à hydrogène, hybride, électrique ; (4) indiquer : diesel, super sans plomb, GPL.														
Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC (2)	Motorisation (3)	Type de carburant (4)	Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)	Modèle(s)		Type (1)		
								6 183							
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->															
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035									A		B				

STATISTIQUES PAR TRANCHES DE RECETTES – COACHING – DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

 2021		Tranche n° 1		Tranche n° 2	
		de 0 € à 28 323 €		de 28 324 € à 116 267 €	
		16 Adhérents		14 Adhérents	
RECETTES	Recettes encaissées	19 044	101,22 %	48 418	102,06 %
	A déduire : Débours payés				
	Honoraires rétrocedés	230	1,22 %	979	2,06 %
	Montant net des Recettes	18 814	100,00 %	47 440	100,00 %
	Produits financiers	1	0,01 %		
Gains divers	2 521	13,40 %	5 529	11,65 %	
TOTAL RECETTES		21 337	113,41 %	52 969	111,65 %
DÉPENSES	Achats	190	1,01 %	432	0,91 %
	Salaires nets	915	4,86 %	753	1,59 %
	Charges sociales sur salaires	75	0,40 %		
	Taxe sur la Valeur Ajoutée				
	Contrib. Économique Territoriale	230	1,22 %	298	0,63 %
	Autres impôts	272	1,45 %	320	0,67 %
	CSG déductible	105	0,56 %	990	2,09 %
	Loyers et charges locatives	3 604	19,16 %	7 118	15,00 %
	Location de matériel et mobilier	9	0,05 %	318	0,67 %
	- Entretien et réparations	423	2,25 %	610	1,29 %
	- Personnel intérimaire			35	0,07 %
	- Petit outillage	560	2,98 %	1 438	3,03 %
	- Chauffage, eau, gaz, électricité	376	2,00 %	309	0,65 %
	- Honoraires non rétrocedés	1 445	7,68 %	2 685	5,66 %
	- Primes d'assurances	377	2,00 %	308	0,65 %
	TOTAL T.F.S.E.	3 182	16,91 %	5 384	11,35 %
	- Frais de véhicules	1 318	7,01 %	2 444	5,15 %
	- Autres frais de déplacements	394	2,09 %	1 145	2,41 %
	TOTAL TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	1 712	9,10 %	3 590	7,57 %
	- Charges sociales Obligatoires	876	4,66 %	4 702	9,91 %
	- Charges sociales Facultatives Madelin	1 073	5,70 %	1 167	2,46 %
	- Charges sociales Facultatives NPER	13	0,07 %		
	CHARGES SOCIALES PERSONNELLES	1 962	10,43 %	5 869	12,37 %
- Frais de réception, représentation, congrès	573	3,05 %	1 818	3,83 %	
- Fournitures de bureau, documentation, ...	1 870	9,94 %	3 096	6,53 %	
- Frais d'actes et contentieux	3	0,02 %	2		
- Cotisations syndicales et professionnelles	149	0,79 %	351	0,74 %	
- Autres frais divers de gestion	1 026	5,45 %	1 601	3,37 %	
TOTAL FRAIS DIVERS DE GESTION	3 621	19,25 %	6 869	14,48 %	
Frais financiers	98	0,52 %	130	0,27 %	
Pertes diverses	94	0,50 %	4	0,01 %	
TOTAL DÉPENSES	16 070	85,42 %	32 075	67,61 %	
RÉSULTAT	Excédent	5 267	28,00 %	20 894	44,04 %
	Plus-values à court terme	106	0,56 %		
	Divers à réintégrer	914	4,86 %	1 245	2,62 %
	Bénéfice SCM				
	Frais d'établissement				
	Dotation aux amortissements	679	3,61 %	694	1,46 %
	Moins-values à court terme	35	0,19 %		
	Divers à déduire	2 443	12,99 %	3 775	7,96 %
	Déficit SCM				
	RÉSULTAT	3 129	16,63 %	17 669	37,24 %
Kilométrage moyen		3 905 km		7 954 km	